

Fiche de synthèse 2 :

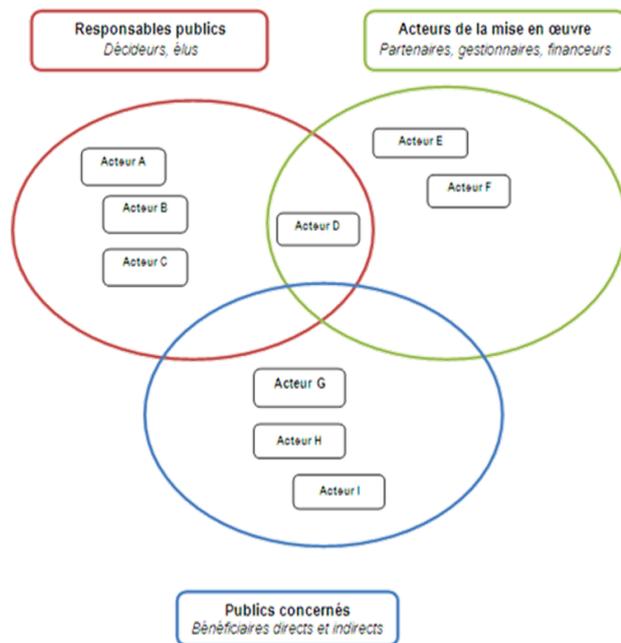
Les outils de l'évaluation

► La mise à plat des parties prenantes du PTDD ou de l'action évaluée

En amont de la démarche d'évaluation, il est important d'identifier l'ensemble des parties prenantes du Projet territorial ou de l'action évaluée, leur rôle et les interactions qui existent entre elles. Ainsi, il sera plus facile de sélectionner les publics cibles et les acteurs à mobiliser, d'anticiper les éventuels freins liés aux jeux d'acteurs et d'assurer une composition équilibrée d'une instance pluraliste d'évaluation.



Il est recommandé de s'aider du **sociogramme des acteurs** (cf. outil séquence 3, page 46), un outil permettant de visualiser et de regrouper les acteurs en fonction de leur rôle (décideurs, gestionnaires de la mise en œuvre, cibles).



► Les questions évaluatives

L'évaluation vise à répondre à des questions évaluatives. Ces questions permettent de focaliser l'évaluation sur les aspects considérés comme prioritaires ou les plus utiles pour les acteurs concernés.

Ces questions peuvent relever de **6 registres** d'évaluation différents :

Utilité	Porte sur l'identification des impacts et effets auprès des bénéficiaires directs et indirects
Efficacité	Consiste à comparer les effets aux objectifs initialement fixés

Efficienc	Consiste à se demander si l'on aurait-on pu faire mieux avec les mêmes moyens, si l'on aurait-on obtenu les mêmes résultats avec des moyens plus faibles
Cohérence interne	Consiste à se demander si les moyens mis en œuvre (gouvernance, ressources humaines, budget, organisation...) ont permis d'atteindre les objectifs fixés
Cohérence externe	Consiste à se demander si le Projet territorial est complémentaire avec les autres politiques ou dispositifs en cours sur le territoire (examen des articulations, effets de levier, divergences, contradictions ou redondances éventuels)
Pertinence	Consiste à se demander si les objectifs fixés et la stratégie du Projet territorial sont en adéquation avec les besoins (du territoire, des bénéficiaires...), comment la situation à traiter a évolué et comment adapter les objectifs à cette nouvelle situation.



Il est important de discuter collectivement du choix des questions évaluatives, de choisir des questions faisables et utiles, ainsi que de les faire valider par le comité de pilotage.

► Les critères d'évaluation

Une fois que les questions évaluatives ont été élaborées, il convient de définir les critères d'évaluation qui permettront d'y répondre positivement ou négativement. Chaque question se décline ainsi en 1 ou plusieurs critères d'appréciation (cf. ci-contre).

Question évaluative	Dans quelle mesure les actions portées par la collectivité ont-elles contribué à la rénovation du patrimoine bâti de la collectivité en vue de réduire ses consommations énergétiques ?		
Critères de jugement	1. Les actions mises en place ont permis à la collectivité de définir les travaux de rénovation énergétique les plus adéquats à réaliser	2. Les actions mises en place ont incité la collectivité à engager des travaux de rénovation énergétique	3. Les travaux de rénovation énergétique engagés contribuent à la réduction des consommations énergétiques

Cela permet de fonder l'appréciation sur des bases explicites, validées et acceptées, d'éviter la subjectivité, de favoriser la transparence de l'avis évaluatif et de le structurer.

► Les indicateurs

L'avis évaluatif doit s'appuyer sur des indicateurs, qualitatifs ou quantitatifs, permettant de décrire précisément l'information qui doit être recherchée pour répondre à la question évaluative, selon le critère d'appréciation choisi. Ils sont de différentes natures (cf. ci-contre).

Nature	Définition
Indicateurs de réalisation	Mesure ce qui est produit par la politique : action (ce que l'on a fait avec les ressources qui ont été mobilisées)
Indicateurs de résultat	Mesure l'avantage immédiat généré par l'action pour les destinataires directs
Indicateurs d'impact	Mesure les effets à moyen ou long terme sur les destinataires directs et/ou indirects



Il est important de sélectionner des indicateurs pertinents, réactifs, simples, lisibles, fiables, permettant les comparaisons avec d'autres territoires. Il s'agit aussi de retenir des indicateurs sur lesquels le Projet territorial ou l'action peut réellement avoir un effet et que la collectivité est en mesure de renseigner et de collecter dans des délais impartis, pour un coût raisonnable.



► Les outils et techniques de collecte et d'analyse d'informations

Différents outils et techniques peuvent être mobilisés, à la fois pour : structurer l'évaluation, collecter des données quantitatives et qualitatives, analyser les données et produire un avis évaluatif. Vous pouvez les choisir en fonction des moyens consacrés à l'évaluation dans le « *Document de synthèse sur les caractéristiques, avantages et limites des différentes techniques et outils de collecte et d'analyse d'informations pour l'évaluation* » remis lors de la formation.



Il convient de sélectionner les outils les plus appropriés au regard des compétences et du budget dont on dispose, du calendrier de l'évaluation, des avantages et inconvénients de chaque technique/outil, ou encore des réalités et ressources locales.

► Zoom : l'évaluation participative

L'implication des parties prenantes est recommandée pour garantir la qualité de la connaissance produite, favoriser la légitimité de l'évaluation, renforcer l'adhésion à la démarche et favoriser l'appropriation des résultats.



Une évaluation est considérée comme participative dès lors que les parties prenantes sont impliquées dans tout ou partie des phases de l'évaluation (structuration, observation, analyse des données, production de l'avis évaluatif et des recommandations). Pour cela, il convient notamment de mettre en place une **instance d'évaluation**, c'est-à-dire un groupe ad hoc comprenant les principales parties prenantes et des décideurs du Projet territorial ou de l'action, constitué spécifiquement pour contribuer aux choix essentiels de l'évaluation et co-produire un avis final.